



## Commission juridique et technique

Distr. limitée  
25 mai 2013  
Français  
Original : anglais

**Dix-neuvième session**  
Kingston (Jamaïque)  
15-26 juillet 2013

### **Demande d’approbation d’un plan de travail relatif à l’exploration des nodules polymétalliques, soumise par Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.**

#### **Résumé analytique\***

#### **Présentation d’Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.**

1. Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd., société singapourienne dotée de la personnalité morale et patronnée par le Gouvernement de Singapour, a l’honneur de présenter à l’Autorité internationale des fonds marins la présente demande d’approbation d’un plan de travail relatif à l’exploration des nodules polymétalliques.
2. Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. est une filiale de Keppel Corporation Limited (ci-après, Keppel), entreprise singapourienne cotée au Singapore Exchange depuis 1980 et dont la capitalisation boursière s’élevait à 16 milliards de dollars des États-Unis à la fin décembre 2012. Le groupe Keppel, composé de Keppel Corporation Limited et de ses filiales, est un conglomérat multinational spécialisé dans l’exploitation extracôtière et marine, le développement des infrastructures et la promotion immobilière, qui emploie plus de 40 000 personnes dans plus de 30 pays à travers le monde, dont environ la moitié à Singapour.
3. Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. va s’appuyer sur les moyens importants dont dispose le groupe Keppel en matière de technologies extracôtières, et en particulier sur celle de Keppel Offshore & Marine, qui fait partie des numéros un mondiaux de la conception, de la construction et de la réparation de plateformes de forage au large, de la réparation et de la conversion de navires ainsi que de la construction navale spécialisée. Keppel Offshore & Marine possède un réseau mondial de plus de 20 chantiers navals et bureaux d’études techniques.

\* Présenté par Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd.



4. Keppel Offshore & Marine s'est appuyé sur les technologies de pointe et le solide savoir-faire de Keppel pour mettre au point des solutions offshore de toute première qualité adaptées aux milieux marins les plus extrêmes. La plateforme de forage autoélevatrice KFELS B Class de Keppel Offshore & Marine et sa version améliorée peuvent en particulier forer jusqu'à 10 000 mètres de profondeur dans des conditions de haute température et de forte pression. Keppel Offshore & Marine fait également partie des numéros un sur le marché des technologies adaptées aux grands fonds, avec sa série de plateformes semi-submersibles DSS, qui sont capables de fonctionner à 3 000 mètres de profondeur et de forer des puits complexes jusqu'à 10 000 mètres de profondeur.

5. Keppel fait également appel aux services de Tommy Koh, spécialiste des règlements de l'Autorité internationale des fonds marins, en tant que consultant au service d'Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. M. Koh a été Président de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, de 1980 à 1982, et Président de la grande commission de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de 1990 à 1992, et a mené à ce titre les négociations concernant l'Action 21.

### **Zone visée par la demande**

6. La zone visée par la demande est un secteur réservé de l'Autorité internationale des fonds marins situé dans la zone de Clarion-Clipperton, de l'océan Pacifique. Selon la classification du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la République de Singapour fait partie des petits États insulaires en développement.

### **Informations financières**

7. Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. va s'appuyer sur la solidité financière de Keppel pour mener à bien le plan de travail proposé. À la fin décembre 2012, le total de l'actif de Keppel, société cotée au Singapore Exchange, s'élevait à plus de 23 milliards de dollars. Ses états financiers vérifiés pour les exercices budgétaires 2010 à 2012 sont joints à la demande présentée à l'Autorité internationale des fonds marins.

### **Plan de travail et engagement**

8. Pour exécuter ce plan de travail relatif à l'exploration de nodules polymétalliques de façon aussi efficace et économique que possible, Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. envisage de collaborer avec UK Seabed Resources Ltd., qui détient un permis d'exploration pour une zone adjacente à celle visée par la demande. Une telle collaboration comporterait de nombreux avantages car elle permettrait aux deux entreprises de partager leurs données, matériel et ressources, de rationaliser l'utilisation des navires et du matériel en organisant des campagnes à fins multiples et de travailler avec une équipe commune de scientifiques de renommée mondiale.

9. Les principales activités qui seront réalisées dans le cadre du plan de travail sont les suivantes : 1) campagnes d'études de l'environnement d'origine et collecte et analyse de données en vue d'effectuer un profil écologique témoin de la zone;

2) activités d'évaluation des gisements visant à délimiter les zones pouvant être exploitées commercialement, suivies d'activités d'élaboration de procédures opérationnelles et d'évaluation des besoins en matériel; 3) études approfondies visant à sélectionner le matériel de relevé et les techniques d'analyse des données les mieux adaptés et à les améliorer; et 4) perfectionnement du matériel de relevé.

10. Le programme d'exploration proposé a plusieurs objectifs, à savoir : 1) effectuer des échantillonnages à différentes échelles de résolution pendant toutes les étapes du plan de travail, excepté la dernière, au cours de laquelle les activités porteront sur des zones précises qui feront l'objet d'une extraction commerciale; 2) réaliser les levés à partir des zones dont l'intérêt est connu; 3) utiliser du matériel de relevé plus efficace dès lors que cette efficacité est démontrée; et 4) continuer d'améliorer les techniques d'échantillonnage. Les périodes d'activité en mer seront suivies par des périodes d'analyse en laboratoire et d'analyse de données. La méthodologie employée pour les relevés fera l'objet d'une évaluation et d'une amélioration continues.

#### **Savoir-faire technique**

11. L'équipe technique d'Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. est composée d'experts de premier plan spécialisés dans le domaine des technologies extracôtières, venant notamment de la branche recherche et développement de Keppel, KOMTECH, ainsi que du secteur de l'exploitation en eau profonde, et comprend également les membres de l'équipe de UK Seabed Resources Ltd. Les moyens qui seront mis en œuvre pour réaliser d'éventuelles activités d'exploitation, y compris la conception des systèmes d'exploitation et les paramètres opérationnels, ne sont pas encore connus et seront déterminés au fur et à mesure, en fonction des résultats du programme d'exploration.

#### **Respect de l'environnement**

12. Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. s'engage à exécuter le plan de travail proposé en matière d'exploration et à tenir compte des directives données à ce sujet par la Commission juridique et technique dans la partie IV.A. des recommandations à l'intention des contractants en vue de l'évaluation d'éventuels impacts sur l'environnement liés à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/LTC/7).

13. La demande présentée par Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. à l'Autorité internationale des fonds marins décrit en détail le plan de travail qui portera sur la période initiale de cinq ans, allant de 2014 à 2018. Les activités prévues sont sans danger pour l'environnement et ne peuvent pas causer de graves dommages au milieu marin. Il n'est donc pas nécessaire d'effectuer d'étude d'impact sur l'environnement, conformément aux dispositions de la section IV.A. des recommandations susmentionnées. Les activités qui seront entreprises par Ocean Mineral Singapore Pte. Ltd. après la période initiale de cinq ans le seront dans le respect des obligations contractées par l'État de Singapour, qui patronne la demande, et dépendront d'autres facteurs, notamment économiques et commerciaux. Elles tiendront également compte des recommandations de l'Autorité internationale des fonds marins et seront sujettes aux résultats des études environnementales et des consultations nécessaires.